

PV de l'assemblée du budget du 04 novembre 2015 à la salle communale de
Montfaucon

Excusés : Gabriel Rais

Présents : Dominik - Sébastien - Martial - Jean-Claude - Laetitia

Le Président ouvre l'assemblée, il est 20h20 et lit l'ordre du jour.

Martial dit qu'on doit annuler le point 5 - nomination d'un secrétaire car ns n'avons pas reçu la lettre de dédite de Richard. Et pour le point 4 - nomination d'un membre, ça devrait être identique. Mais pour un membre, on le nomme quand même, mais aussi interim, comme la secrétaire qui bosse déjà aussi en interim. JC dit qu'il faut arrêter d'attendre, Richard est en train de se moquer de ns. Il est décidé d'envoyer la lettre de dédite le lendemain de l'assemblée et qu'il doive ns la retourner datée et signée, avec un délai de 10 jours.

Richard n'a pas encranné ds les délais ce printemps, et pas inscrit ses bêtes sur AGATE donc on devrait pas lui verser son argent.

Jean-Claude est nommé scrutateur.

Laetitia procède à la lecture du dernier PV de l'assemblée du 26 mai, il est accepté sans autres. Martial dit juste que l'on a tjs pas de nouvelles concernant HODOFLU mais Laetitia a écrit à AGATE et à Courtemelon mais sans réponse jusqu'à ce jour. JC précise que même que le programme ne marche pas, les paysans peuvent continuer d'inscrire la livraison de leur fumier ou lisier comme jusqu'à présent.

JC informe également qu'il lui reste encore du produit pour traiter les rumex et chardons pour 2016.

Nommer un membre interim, Martial dit qu'il y aurait Yves mais vient jamais aux assemblées, HY, ça ne l'intéresse pas et qu'il y aurait Sébastien qui a aussi pas mal d'encrannes et il serait d'accord de venir mais ne veut pas prendre la place de qq'un d'autres ou que ça fasse discuter car il n'y a pas longtemps qu'il est là. Mais sinon il accepte volontiers le poste si ça ne pose pas de problèmes avec les autres ayants droits. Martial lui explique que ce n'est pas un gros boulot, 2 AG et 2-3 comités par année. Et lui dit que le comité a pensé à lui car il fait son travail avec précision et est tjs là aux assemblées, corvées et travaille bien. Finalement, Sébastien est nommé par l'assemblée et est membre interim jusqu'à nouvel avis.

Martial présente le budget 2016 qui a été un peu réadapté par la secrétaire car avant Eric le faisait toujours un peu comme Montfaucon. Et là, le comité a revu tous les points et réajuster les montants de certaines rubriques. Sébastien demande ce que concerne le poste « personnel d'exploitation, Martial lui dit que c'est pour Eric car il s'occupe de faire notre comptabilité et les factures y relatifs.

Pour ce qui est des engrais, Séba demande combien de tonnage cela représente ? JC dit 3 tonnes, c'est Brieu Lachat de Courtemelon qui était venu, il y a qqes années et avait décidé de combien de tonnes nous avons le droit de mettre. Le prix était de 57.50 en 2013.

Le budget pour les épines est augmenté afin de bien entretenir notre pâturage et la rubrique « contributions d'estivage » également augmentée car nous touchons maintenant plus à cause du paysage.

Martial dit que la facture pour le broyage des épines par Mr Montavon s'est élevé à Frs. 2'250.-- et Dominik relève que c'est super d'avoir fait ça et que ce serait bien de suivre un peu chaque année et JC dit que si Richard ou Sébastien veulent venir faire aussi des épines avec leurs machines, ils sont les bienvenus.

Puis concernant le point eau, il est demandé pourquoi ne figure que les Planches sur le budget et pas Montfa, il y a bien qqes sources mais pas tout. Alors Martial explique qu'il est facturé 63.—par encrannes pr eau et sel, comme avant la fusion avec Montfaucon et Eric a repris la même chose. Mais si on voudrait être correct, il faudrait modifier. Il est demandé aux ayants droits ce qu'ils pensent si on continue comme ça ou si Martial informe Eric et que l'on se met en ordre. Et il est décidé de se mettre à jour et que Martial expliquera le cas à Eric et que les modifications seront faites. Mais il précise bien que ça ne changera rien pour nous. Juste un montant d'environ Frs. 500.—de moins sur le compte. Sébastien demande si on ne pourrait faire que avec les sources étant donné que c'est tjs très humide. Peut-être, mais ça demanderait qqes réaménagements.

Divers et imprévus : Martial dit avoir reçu une demande de la Bergerie de Froidevaux pour passer avec son troupeau de moutons, sur le pâturage communal cet automne comme ça a déjà été le cas qqes années auparavant, mais que ça ne dérange pas et ne fera aucuns dégâts, ça serait pour environ fin novembre. L'assemblée est d'accord et le coupon-réponse sera retourné.

Pour ce qui est des barres, il sera écrit au printemps, aux plusieurs propriétaires afin qu'ils réparent leurs barres ou si ce ne sera pas fait ds les délais, elles seront réparées par nos soins, et une facture leur sera envoyée. Pour ce qui est de l'encrancement, c'est ok sauf pour Richard qui n'a pas respecté le délai, il est décidé que si ça ne joue pas l'année prochaine, on ira chercher la feuille chez lui moyennant les frais de déplacement qui lui seront facturés.

Pour ce qui est de la fumure, JC dit que tout est ok, sauf pr Yves qui ne les a pas amenés. Mais surtout ce qui est important, c'est d'informer JC quand vs amenez votre fumier ou lisier, afin qu'il puisse le noter, et vous dire où aller le déposer, pas qu'il y en ait 2x à la même place.

JC explique aussi le problème récurant que le comité a, avec HY à cause de ses chevaux qui sont ferrés à l'arrière, et que le règlement l'interdit formellement. Mais il ne veut pas l'entendre, il faudra mettre ça en ordre pour le printemps 2016.

JC demande s'il faudrait mettre un panneau « vaches mères » au pâturage communal ou s'il n'y a pas besoin. Martial dit qu'il faudrait se renseigner, si c'est obligatoire pour les pâturages communaux ou, si c'est que pr les privés. Il est finalement décidé de regarder où est-ce que l'on peut en commander un, afin d'être protégé et en ordre s'il y arriverait qqch.

Le Président remercie les participants d'être venu, et lève l'assemblée, il est 22h25.

